



SÉANCE ORDINAIRE
Conseil d'établissement – École Laurier
29 avril 2025 à 19h00

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'École Laurier, tenue le 29 avril 2025 à 19h sur Teams, à Montréal.

PERSONNES PRÉSENTES :

David Quirion
Josée Charrette
Ann Gaboriaux
Frédéric Carle
Caroline Dostie
Anne-Sophie Florentin
Romina Feler (membre substitut)
Annick Paul-Hus (enseignante)
Claudine Caron(enseignante)
Marie-Josée Payette (enseignante)
Maude Chevanelle Beaudoin (enseignante)
Alice Poirier-Ostiguy (enseignante)
Marie-Claire Daneault (enseignante)
Isabelle Picone (technicienne en service de garde)
Jonathan Villemus (centre Saint-Denis)

Formant quorum sous la présidence de David Quirion.

ASSISTENT ÉGALEMENT À LA SÉANCE :

Chantal Payette – Direction
Gabriel Comtois – Direction adjointe

MEMBRES ABSENTS :

Thierno Souleymane Diallo (excusé de son absence)
Marie-Hélène René (enseignante)

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE / VÉRIFICATION DU QUORUM

La présidence, David Quirion, déclare la séance ouverte. Il est 19h03.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Anne que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité (01-CE-29/04/2025)

1. Mot de bienvenue

- a. De la direction (1 minute)
La directrice remercie les parents d'être présents et Jonathan, membre de la communauté. Elle remercie Nathalie et Audrey pour le Lecturothon ainsi que Marie-Josée Payette, Marie-Claire et Marie-Hélène pour le projet BD.
Elle souligne la contribution de Caroline Dostie – journée coup de cœur pour les livres et les photos de finissants et finissantes.
Elle félicite Samuel, enseignant d'éducation physique – finaliste RSEQ – Adulte au niveau primaire ayant le plus contribué.
- b. Du président de C.É. (1 minute)
Il reste 34 jours d'école. L'année avance!
Une belle année, merci pour le beau travail de toutes et tous!
2. Vérification du quorum (1 minute) (D.Quirion)
3. Élection d'un ou d'une secrétaire

Josée proposé par Fred.
Marie-Claire appuie.
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour (1 minute) (D.Quirion)
Proposition d'ajouter 8.5 Suivi du fonds 4
Proposition d'ajouter 9.4 Sortie au Centre des sciences

Annick propose.
Isabelle appuie.
5. Adoption du procès-verbal de la séance du 11 février (3 minutes) (D.Quirion)
Ce point est reporté, il est souligné que les membres n'ont pas eu assez de temps pour le lire avant la séance d'aujourd'hui.

Anne propose.
Josée appuie.
6. Parole au public (10 minutes)
Pas de questions ou commentaires.
7. Membre de la communauté – Jonathan
Points d'informations
 - Session des cours qui se termine
 - Amélioration dans les autobus.
 - Moins d'activités au printemps, il ne risque pas d'y avoir d'enjeu pour l'inscription aux autobus.
 - Inscriptions de camps de jour commencées – il reste des places. Cela devrait se remplir au fur et à mesure – la directrice propose de faire un message aux parents. Jonathan mentionne que pour le moment, les inscriptions étaient ouvertes aux personnes du Plateau seulement. Jeudi et vendredi, ce sera ouvert à tous et toutes, donc Jonathan fera le point avec la direction en début de semaine prochaine.

- Quelques parents se demandent pourquoi il n'y a pas de groupes de bouts de chou : il a fallu annuler des groupes à la dernière minute ou payer un animateur pour 2 ou 3 enfants. Donc, cette année, pas de groupes de bouts de chou.
- Semaine 9 – jeunes de retour au secondaire et au CÉGEP et les jeunes ont besoin d'avoir une semaine de congé, donc il n'y a pas la capacité pour la semaine 9.
- Pas de problèmes à avoir des CV maintenant, plus de CV que de postes.
- La Relance des loisirs tout 9 a fait cadeau d'une cafetière à l'OPP.

8. Sujets nécessitant un suivi (45 minutes)

8.1. Code de vie

Une mère est venue parler du code de vie la dernière fois, Émilie Ouellet. Code vestimentaire : je porte des vêtements convenables, etc. Le terme "convenable" semble trop subjectif. Gabriel propose de le retirer.

Des discussions ont lieu avons que diverses propositions.

- David dit que c'était ce qui avait été convenu la dernière fois.
- Fred rappelle que le terme convenable devait être précisé au niveau de la fonctionnalité.
- Gabriel dit "adapté à la température"..
- Maude propose "adapté à la température et aux activités de la journée".

Proposition : "Je porte des vêtements sans messages violents, adaptés à la température et aux activités de la journée, ainsi que des souliers sécuritaires."

Le conseil d'établissement est d'accord avec la proposition, mais... Marie-Josée demande que les enseignants et enseignantes qui sont sur le comité code de vie soient consultés. Ils n'ont pas été consultés, donc le processus semble se faire à l'envers.

La directrice mentionne qu'une brève consultation doit être faite après des enseignantes.

Fred mentionne deux options : 1) statu quo, 2) brève consultation le lendemain.

Annick propose que tous les enseignants et enseignantes soient consultés.

À la fin de la discussion, Gabriel propose le statu quo pour cette année comme l'agenda doit être commandé le 1^{er} mai.

8.2. Fonds 6 M15024 – Conférence d'Eva de Gosztony

315\$ Conférence sur les besoins émotionnels des enfants.

L'invitation a été envoyée aux parents le 29 avril 2025.

8.3. Info-travaux : lettre du CSSDM au sujet du PTRDI

La lettre reçue a été regardée avec David et elle sera envoyée aux parents.

Des questions avaient été envoyées au CSS. Des réponses formelles sont revenues. Le CSS dit qu'il n'est pas possible de connaître la date de retour à l'école mère.

Annick a une question. Est-ce que la membrane est correcte? Est-il possible de vérifier?

6.1. Budget 24-25

Allocations ministérielles dépensées.

Rencontre sous peu avec le président du CÉ pur faire une présentation du budget.

Budget détaillé à venir.

8.5 Suivi du fonds 4

4 groupes de personnes qui ont des demandes différentes.
Chat GPT a fait une suggestion : opinion juridique et autres.
L'objectif est de créer un formulaire clair, concis.
Prochaine rencontre 5 juin.

Perte de courant durant la rencontre du CÉ chez plusieurs personnes – orages. Quelques points sont échangés.

9. Sujets nécessitant une décision (30 minutes)

9.1. Résolution pour l'envoi d'un avis au CSSDM en lien avec les travaux à Laurier mère

Fred : Les réponses reçues sont décevantes.

Il est proposé d'envoyer une lettre au CSSDM pour mentionner que les conditions du chantier semblent avoir été négligées, délais très longs, le CÉ ne veut plus de surprises.

Il est proposé d'envoyer une lettre au CSSDM pour demander un ultimatum, dont être informés.

Une membre parent mentionne la nécessité que le bien-être des élèves leur réussite et la communauté, les enjeux collectifs soient au centre des préoccupations, les enjeux personnels des individus sont importants, mais peut-être pas à mettre dans une demande collective.

Une enseignante mentionne que depuis le début de Laurier Lajeunesse, il y a un climat "de peur". Comment est-il possible d'avoir un esprit communautaire, même à l'école Lajeunesse. Peut-être avec l'OPP, penser à comment rassembler tout de même les gens dans le quartier.

Un membre mentionne qu'il croit nécessaire de parler du lien de confiance brisé.

Une enseignante mentionne que les messages dans la lettre sont très ciblés et qu'elle apprécie. L'avancement des travaux semble être central.

Le membre de la communauté croit que le discours sur les enfants, ils n'en ont rien à faire. Donc, est-ce que le remettre va changer quelque chose? La communauté éducative rattrape pour le bien-être des enfants. La vie de quartier n'a pas tant changé, c'est la vie autour de l'école qui a changé.

Il est suggéré d'ajouter un considérant sur la réussite éducative, le bien-être des élèves. David enverra la lettre à Josée pour qu'elle ajoute le considérant.

Les personnes approuvent généralement le fait que le lien avec le CSSDM est en train de se briser.

Résolution du CÉ : un mandat est donné au CÉ pour déposer une lettre au CSSDM afin de demander la mise en œuvre d'actions concrètes. Adopté à l'unanimité.

9.2. Sortie de fin d'année

Dans le plan de lutte, il a été établi qu'il devrait y avoir une sortie commune. 16 et 17 juin avaient été réservés à la Colonie des grèves de Contre-Coeur. Les élèves partiront en autobus, départ à 8h45 et retour à 15h15. Une journée avec des animateurs et

animatrices. Les frais pour cette sortie passeront dans le fonds 4. Calcul pour les deux journées : transport : 3495.24\$ pour les deux journées. 16 juin 1807\$ frais de location de salles et tout. 2002\$ Total : 7304.24\$ La proposition est que l'argent provienne du Fonds 4.

Marie-Claire demande si les 6^e année sont enlevés puisqu'ils et qu'elles sont en classe verte.

David mentionne que c'est bien une sortie pour tous et toutes sans discrimination, il demande si c'est trop cher et trop loin.

Anne précise que tout a été évalué. Valeur-bénéfice et ça été le choix fait. Les réservations ont été faites presque un an à l'avance.

Gabriel précise que le but est aussi que le personnel enseignant en profite. Donc, la présence d'animateurs et animatrices sera bien pour que les enfants passent du bon temps avec leurs enseignants et enseignantes.

Fred demande : c'est quoi l'enveloppe total? Gabriel : 7304.24\$

Résolution du CÉ : Il est proposé par Ann que le montant de 7304.24\$ du fonds 4 sera utilisé pour faire la sortie d'école.

Fred appuie.

9.3 Sortie au Centre des sciences

Annick propose une sortie pour les 5^e-6^e année. 13\$ par enfant.

Maude propose.

Claudine appuie.

10. Points de la direction

10.1.1 Résolution pour l'approbation du temps alloué à chaque matière pour 25-26

- Moins d'effectifs partout au CSSDM. 17 groupes au lieu de 18 groupes planifiés.

- Le CSS a fait une réorganisation globale des services professionnels. Le CSSDM désirait offrir un plancher de services – organisation scolaire et services éducatifs. Résultats : certaines écoles avec moins de services et d'autres avec plus selon les besoins. À Laurier, nous passons de 10 à 9 jours d'orthopédagogie, de 4 à 2 jours en psychoéducation et de 4 jours à 3 jours. Nous demeurons avec 5 jours d'éducation spécialisée.

En CPEPE, une grille matière a été voté.

Résolution du CÉ : La grille matière est adoptée à l'unanimité.

10.1.2. Plan de prévention contre l'intimidation et la violence

L'école a fait le test analysé par des chercheurs et chercheuses de l'Université Laval et de l'Université de Montréal. Les résultats seront discutés avec les élèves, le personnel et le CÉ.

10.1.3. Frais chargés aux parents pour le matériel scolaire

Une mesure est à respecter : Le processus d'acquisition des cahiers d'exercices des élèves commencera bientôt. À ce titre, il est interdit de facturer les services de manutention, de préparation, de distribution ou de livraison de ces cahiers. Ceci est applicable que le personnel de l'école réalise lui-même ces services ou que l'école fasse appel à un fournisseur externe, tel un libraire.

10.1.4. Activités à l'école

Le calendrier mensuel sera programmé, il y a le spectacle de musique le 15 mai (3 concerts dans la matinée).

Claudine demande si les parents aimeraient que le spectacle soit filmé comme beaucoup de parents filment avec leur cellulaire? Gabriel a vérifié et l'école est un milieu privé, mais lorsqu'elle ouvre la porte aux parents, le milieu devient moins privé.

Il est demandé s'il serait une bonne idée de faire une vidéo plus professionnelle pour les parents.

Une enseignante mentionne que des parents mettent leur vidéo sur Facebook, et cela devient publique.

Il est proposé de dire aux parents que les vidéos prises sont à usage privé ou de laisser un message sur les chaises.

Des enseignantes ont remarqué que des parents s'approchaient tellement proches pour des enfants, que cela finissait que le concert perdait de son essence.

Deux éléments à réfléchir : 1) sensibiliser les parents aux vidéos et photos qui sont rendus publics? 2) embaucher un photographe professionnel pour filmer? Ou donner des règles : rester à votre place et ne pas publier les photos de façon publique.

Claudine rappelle le contexte : demander l'avis du CÉ. Des réflexions devront se poursuivre à cet égard.

Talent show, 22 mai. Souper spag, 23 mai, Bienvenue à la maternelle. 29 et 30 mai, Rencontre avec les nouveaux parents de Laurier, 8 mai.

10.2. Personnel enseignant

Rien de particulier.

10.3. Service de garde

10.3.1. Semaine des éducateurs et des éducatrices – semaine du 12 mai.

10.3.2. Rencontre des nouveaux parents de la maternelle le 8 mai – l'an passé, le temps a manqué, donc une rencontre de plus cette année.

10.3.3. Spectacle de la chorale du SDG le 27 mai – des cônes avaient été mis pour limiter les espaces où se placer pour prendre des photos.

10.4. Représentant du comité de parents (5 minutes) (D.Quirion)

Discussion sur le rapport de l'école Bedford. Retour sur la loi 94. Élections pour deux membres parents.

10.5 OPP

Depuis le dernier CÉ (11 fév)

- Merci pour la cafetière donnée de la Relance des loisirs tout 9.

- 19 février 2025 Sortie de ski lors d'une pédago

- 27 février Carnaval d'hiver - Aline Sysavath

- 18 mars Soirée Réparation de livres - Sara Ottoboni merci à Jonathan et la Relance Tout 9 pour les locaux.

- 24 avril Lecturothon - Christina Jodoin

- 21 février et 25 avril - Rangement de la bibliothèque scolaire des Maternelles, 1 et

- 2e années - Sara Ottoboni
- 28 avril - Vote étudiants pour 1 4e année les 5 et 6e années.
- A venir - Attention Semaine du SdG

10.6 Retour sur la conférence de Fabrice Vil

- Sujet reporté au prochain CÉ.

11. Correspondance (1 minute)

12. Varia – points divers - Prochaine rencontre le 5 juin en présence.

10. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 21h41.

David Quirion

Présidence

Chantal Payette

Direction d'établissement